

à jour!

Aktuelles für ASP-Mitglieder
Dernières informations à l'intention des membres ASP
Informazioni per i membri ASP

Assoziation Schweizer
Psychotherapeutinnen und
Psychotherapeuten ASP

Association
Suisse des
Psychothérapeutes ASP

Associazione
Svizzera degli
Psicoterapeuti ASP

Assoziaziun
Svizra dals
Psicoterapeuts ASP

•A.S.P. •

Morte et fede
Tod und Glaube
La mort et la foi



Inhalt | Table des matières

- | | | | |
|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 3 | Editorial | 3 | Éditorial |
| 4 | Nachgedacht
Tod und Glaube | 22 | Réflexion
La mort et la foi |
| 6 | Aktuelles
Aus dem Präsidium
Informationen aus dem Sekretariat
Berufspolitik Tessin
Berufspolitik Romandie
Bericht aus der Schweizer Charta für Psychotherapie
35. ASP-Mitgliederversammlung | 24 | Actualité
Rapport de la Présidence
Informations du secrétariat
Sezione della Svizzera italiana
Section Suisse romande
Nouvelles de la Charte suisse pour la psychothérapie
La 35 ^e assemblée des membres ASP |
| 12 | Nachgefragt
Interview mit einem ASP-Mitglied | 30 | Demande
Interview avec une membre ASP |
| 15 | Fokus
Glaube und Psychotherapie | 33 | Focalisation
Fede e psicoterapia |
| 17 | Literatur
«Das Schicksal ist blind»
«Atemrhythmus und Psychotherapie» | | |
| 20 | Dienstleistungen | 21 | Prestations offertes |

Editorial

Passend zur dunkleren Jahreszeit hat sich diese Ausgabe des «à jour» tieferer Themen angenommen. In der Kolumne «Nachgedacht» denke ich über den Umgang mit dem Tod in Psychotherapie und Gesellschaft nach. Nicola Gianinazzi spricht in einem Interview über seine Vergangenheit als Mönch und wie dies seine Tätigkeit als Psychotherapeut bis heute beeinflusst.

Aber natürlich finden Sie in unserer Rubrik «Aktuelles» auch unsere üblichen Nachrichten aus dem Verband. Sie werden über unsere Tätigkeiten im Präsidium, im Tessin und in der Romandie informiert. Ausserdem finden Sie eine Zusammenfassung der Herbst-TV sowie der Aktivitäten der Charta.

Im Interview eines ASP-Mitgliedes berichtet Ursula Dubs von ihrem interessanten Werdegang als Psychotherapeutin.

Da die Verhandlungen über den Zusammenschluss von Peter Schulthess' Psychotherapie-Berufsentwicklung mit dem à jour! weiterhin auf Hochtouren laufen, bleibt es spannend, in welchem Kleid das nächste à jour! erscheinen wird.

Bis dahin darf ich Ihnen im Namen des Vorstandes einen schönen Herbst und Winter wünschen und freue mich natürlich auch für unsere Frühjahrsausgabe wieder über Anregungen, Kritik sowie Beiträge von Ihrer Seite.

Veronica Baud

En harmonie avec la saison sombre, ce numéro d'«à jour» se penche sur des sujets profonds. Dans la colonne «réflexion», je réfléchis sur l'attitude adoptée face à la mort en psychothérapie et dans la société. Dans une interview, Nicola Gianninazzi parle de son passé en tant que moine et de l'influence que cela a eu sur son activité actuelle en tant que psychothérapeute.

Mais bien entendu, vous trouvez aussi sous notre rubrique «actualités» les nouvelles habituelles de l'association. Vous serez informés sur nos activités au sein de la présidence, au Tessin et en Romandie. Vous trouverez également un résumé de l'AM d'automne ainsi que des activités de la Charte.

Dans une interview d'un membre de l'ASP, Ursula Dubs raconte sa carrière intéressante en tant que psychothérapeute.

Vu que les négociations de la fusion entre psychothérapie-développement professionnel de Peter Schulthess avec à jour! continuent de tourner à plein régime, cela demeure passionnant de savoir avec quelle couverture à jour! paraîtra.

Jusque-là, je vous souhaite au nom du Comité, un automne et hiver agréable, et me réjouis aussi bien entendu de vos suggestions, contributions et critiques pour notre numéro du printemps.

Veronica Baud



Prestations offertes aux membres ASP

Pour votre cabinet

Service de médiation de places de thérapie

Une prestation ASP dont bénéficient collectivement les membres. Versez une souscription et nous communiquons votre nom aux patients qui cherchent un/e psychothérapeute.

Contrat AI

Membres ordinaires, avec autorisation de pratique et reconnaissance du titre postgrade au niveau fédéral selon la LPsy peuvent adhérer au contrat AI entre l'OFAS (Office fédéral des assurances sociales) et l'ASP. Les psychothérapies de mineur souffrant d'une infirmité depuis la naissance et ceux servant à la réinsertion professionnelle peuvent être remboursées par l'AI.

Prestations et tarifs

Tarif des prestations et indications concernant la durée des tests (mémo)

Formulaires pour notes d'honoraires

Une version électronique peut être commandée comme modèle pdf inscriptible auprès du secrétariat ou téléchargée sur notre site internet/domaine des membres.

« Tuyaux » pour les impôts

A quelles déductions ai-je droit? (mémo)

Psychothérapie déléguée

De quoi faut-il tenir compte? (mémo)

Attestation membre ordinaire

Un beau document confirmant que vous êtes membre

Assurances

Caisse de retraite (2ème pilier)

La fondation Pro Medico à Zurich offre aux membres ASP un deuxième pilier offrant une grande flexibilité sur le plan de la prévoyance professionnelle. Il s'agit d'une offre attrayante de prévoyance pour la retraite, permettant aux personnes travaillant à titre indépendant et à leurs employés de préparer l'avenir de manière individualisée.

Caisse maladie

Les membres ASP et leur famille peuvent profiter d'un tarif avantageux. Concernant les assurances complémentaires, vous bénéficiez d'un tarif collectif.

Assurance responsabilité civile professionnelle

Prestations de cette assurance: indemnités prestations justifiées et défense contre prestations injustifiées.

Assurance protection juridique

Les membres ASP peuvent profiter d'une offre d'assurance protection juridique collective: protection juridique professionnelle et contrat, ainsi que protection juridique privée et de circulation aussi avec couverture familiale possible. Les informations et formulaire d'inscription sont publiés sur notre site internet.

Assurance de choses

Contre incendie, phénomènes naturels, vol par effraction et détournement, dégâts d'eau, couverture étendue pour les risques et dégâts non mentionnés.

Zurich Connect

Conditions d'assurances avantageuses par le biais de notre partenaire Zurich Connect

Assurance vie

Elisp Life offre des solutions flexibles pour la prévoyance privée en cas de décès et d'invalidité.

Relations publiques

(à copier et à placer dans votre salle d'attente)

Informations concernant la psychothérapie

Vos patients savent-ils ce qu'est la psychothérapie, ce qu'elle peut faire et comment? Connaissent-ils les différences entre psychologue, psychothérapeute et psychiatre? Fournissez-leur des renseignements sur leurs droits et obligations: devoir de discrétion, qualifications des psychothérapeutes, honoraires, protection des patients, droit de déposer plainte.

Prestations des caisses maladie

Quelles caisses versent combien et sous quelles conditions?

Règles de déontologie

Montrez à vos patients quelles sont les règles que les psychothérapeutes qualifiés doivent respecter.

Brochures d'informations

Médiation d'interlocuteurs

L'ASP fournit aux médias les noms de membres compétents, aptes à participer à des interviews ou à répondre à des questions concernant la psychothérapie. Vous avez des connaissances spécialisées et vous êtes prêts à vous tenir à disposition à bref délai? Faites-le savoir au secrétariat!

www.psychotherapie.ch

Sur son site internet l'ASP s'adresse au grand public. Ceux qui veulent entreprendre une psychothérapie y trouvent toutes les informations requises (divers mémos, règles déontologiques, service de médiation, liste des prestations des caisses, données concernant la psychothérapie et indications concernant les différents troubles). Concepts de formation et manière dont l'ASP envisage la politique de la santé et la politique professionnelle y sont présentés à l'intention des journalistes et des politiciens. Un domaine spécial est réservé aux membres.

Publications

« à jour »

Nouvelles de l'association, actualités concernant la politique professionnelle, questions au quotidien de la pratique, calendrier des manifestations, etc.

Comité

Gabriela Rüttimann, présidente
Nicola Gianinazzi, politique professionnelle Tessin
Veronica Baud, rédaction
Bruno de Raemy, vice-président, politique prof. romandie
Peter Schulthess, Charte suisse

Directeur

Emil Stutz

Secrétariat

Ursula Enggist, Patricia Fourati, Miriam Marri

Nous aimerions remercier cordialement nos partenaires, Goetz Desktop GmbH et Wehntal Druck GmbH pour la bonne coopération.

Impressum

Dernières informations à l'intention des membres ASP

Editeur :

ASP Riedtlistrasse 8
CH 8006 Zürich, tél 043 268 93 00

Date de parution :

Mai et novembre

Date rédaction finale :

25 mars et 25 septembre

Rédaction

Veronica Baud
Spital Affoltern
Sonnenbergstr. 27, 8910 Affoltern am Albis
Tel. 044 714 34 32 | veronica.baud@bluewin.ch

Le journal « à jour » est l'organe d'information de l'ASP. En plus, c'est un forum pour les rubriques pratique, divers et littérature, dans lequel on exprime des avis qui sont indépendants de l'avis du comité et de la rédaction.

Traduction : Patricia Fourati

Layout : Goetz Desktop GmbH, 8153 Rümlang

Imprimerie : Wehntal Druck, 8165 Schöfflisdorf

Publicité : Rédaction : veronica.baud@bluewin.ch

Tirage: 1000 exemplaires

Annonces « à jour »

La rédaction de l'ASP peut rejeter l'acceptation des annonces sans justification. Sur l'acceptation, le refus, nous ne conduisons pas de correspondance.

1/1 page	CHF 500.–
1/2 page	CHF 320.–
1/4 page	CHF 250.–
1/8 page	CHF 200.–

Tarif réduit pour les délégués/ées des instituts et les membres de l'ASP : 40%.

La mort et la foi



Texte Veronica Baud

Morceau de fin

*La mort est grande.
nous lui appartenons
bouche riante
quand nous nous croyons
au milieu de la vie
elle ose pleurer
au beau milieu de nous.*

Rainer Maria Rilke

Ce poème m'a toujours fait une grande impression. Je trouve les pensées memento mori ici magnifiquement captés dans les mots. Cela me semble être une vue très pertinente de la vie et de la mort, mais n'avait pourtant longtemps pas grand-chose à voir avec moi. Puis j'ai commencé dans le cadre de mon travail en tant que psychologue à l'hôpital Affoltern am Albis aussi à travailler dans l'unité des soins palliatifs et d'accompagner des gens qui souffraient du cancer ou d'autres maladies progressives et pour lesquelles n'existait plus aucune guérison en vue. Ma première patiente là-bas était une femme âgée de 40 ans qui avait un fils de 4 ans. Il est rapidement devenu évident qu'elle devait mourir. Ce n'était pas la mort comme je me l'imaginai, à savoir comme la mort qui vient chercher des gens qui en ont assez après une vie remplie et qui sont prêts à s'en aller. C'était la mort du poème de Rilke. Qui impitoyablement pleure en nous, même si nous nous croyons au milieu de la vie. Ma patiente était aussi peu préparée à cette mort que son mari et son fils. Elle a passé par toutes les phases de la mort, qui

ont été si bien décrites par Elisabeth Kübler-Ross. Elle ne voulait pas l'admettre, elle essayait de négocier un meilleur sort, elle était triste et très en colère, mais il y avait aussi toujours des phases où sa foi lui a permis de trouver des moments de paix et de réconciliation. Pour moi le plus difficile à supporter était sa colère. Elle était si palpable et je n'avais absolument rien à y opposer. Encore et encore elle me demandait – à l'époque j'étais plus jeune qu'elle de quelques années – pourquoi elle devait mourir et pas moi? Qu'est ce qu'elle avait fait pour mériter un tel sort?! Que devais-je répondre en tant que psychologue à de telles questions? En tant que chrétienne j'aurais pu dire tellement de choses, mais en tant que thérapeute je me sentais impuissante et sans dispositif. Bien entendu j'ai aussi parlé avec elle de sa croyance, mais dans ses phases de colère elle ne voulait rien en savoir, elle se querellait avec tout. Il ne me restait donc plus qu'à rester et à supporter avec elle. Entretemps l'expérience m'a appris que c'est déjà beaucoup et que c'est en fait ce que nous tous, aussi les aumôniers et les proches peuvent offrir au mourant et que ce n'est pas aussi peu qu'il semble au premier abord.

Une nouvelle dimension est venue s'ajouter pour moi cet été quand j'étais assise au pied du lit de mort de ma propre mère malade. D'un côté c'était un endroit tellement familier de mon travail et d'autre part c'était si nouveau et différent, parce que je n'étais pas assise là en tant que psychologue mais touchée directement en tant que propre fille. Et encore une fois la mort de Rilke „morceau de fin« s'est montrée. Lors d'un examen de routine de ma maman en mai de cette année, un cancer au stade avancé a été découvert, en



août j'étais déjà assise à l'hospice sur son lit de mort. Maintenant nous étions ensemble triste et en colère. Et dans toute mon impuissance j'ai découvert à quel point il est important de laisser de l'espace à cette colère. Je n'ai pas infligé des phrases creuses à ma maman comme, tout a un sens, même si nous ne pouvons pas le voir maintenant, mais j'ai reçu et répondu à sa colère. Seulement sur son lit de mort j'ai réalisé combien il peut être bienfaisant pour les mourants quand leurs sentiments sont compris et qu'ils ne doivent pas aussi se sentir coupable, de ne pas pouvoir terminer leur vie en paix et délivré, couché détendu dans le lit et faire leurs adieux aux êtres chers. La mort est grande, nous n'avons aucun moyen contre elle, même si nous faisons comme si nous en avons. La mort enlaidit,

elle laisse les gens maigrir jusqu'à la peau et les os, les tordre de douleur, jusqu'à ce qu'elle mette un terme à leur souffrance. Mais nous n'y sommes pas préparés. Nous ne connaissons que la mort romantique et héroïque des films et de la télévision, mais elle est bannie de notre monde de tous les jours, à moins qu'elle ne nous rencontre dans notre vie privée ou professionnelle. Je souhaite que nous apprenions à nouveau à entendre la mort pleurer en nous, même si nous sommes au milieu de la vie et savoir à nouveau qu'elle est toujours là, qu'elle peut à tout moment entrer dans notre vie, comme le représente si bien les illustrations médiévales de danse macabre.

Rapport de la présidence



Le long parcours du modèle de délégation au modèle de prescription

Le 8 juillet 2014, dans le cadre de l'Ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS), l'OFSP (Office fédéral de la santé publique) a invité à une nouvelle audience concernant le changement de disposition du modèle de la psychothérapie déléguée. Parmi les participants se trouvaient des représentants/es des associations de la psychologie et psychothérapie, des psychiatres, des médecins, des hôpitaux, de la Commission des professions de la psychologie, Pro Mente Sana et santéuisse. Comme toujours, les personnes présentes sont d'accord sur ce changement de modèle. Notre objectif pour le modèle de prescription est, que tous les médecins peuvent prescrire une psychothérapie, que les psychothérapeutes fassent la diagnose et que les frais soient pris en charge par l'assurance de base.

Malheureusement, l'OFSP ne s'est pas exprimée cette fois encore là-dessus, à savoir, comment il imagine concrètement le nouveau modèle. La question qui les interpelle est de savoir ce qu'il faudrait en plus de la reconnaissance au niveau fédéral afin de pouvoir prescrire. En outre, il n'y a eu aucune indication sur un nouveau calendrier. Toutefois, ce qui a été souligné une fois de plus, c'est que les coûts ne doivent pas augmenter avec ce changement de modèle – sauf si une nette amélioration des soins était démontrée. Ils nous ont toutefois invités lors de l'audience à soumettre d'autres prises de position jusqu'à mi-septembre. Une fois de plus il était clair, que de notre côté on aura besoin de temps et de patience, jusqu'à ce qu'un tel modèle puisse aboutir.

Collaboration à venir avec la FSP et SBAP

En attendant, la collaboration avec la FSP et la SBAP dans le cadre de l'intégration de la psychothérapie dans l'assurance de base continue. Dans notre newsletter du 5 juillet 2014 nous avons décrit en détail de quelle façon cette union historique entre nos deux associations a vu le jour. Entretemps plusieurs réunions ont eu lieu, dans lesquels il a été démontré que la collaboration fonctionne bien. Il est clair pour tous les intéressés que nous ne pouvons atteindre le poids requis que si nous agissons d'une seule voix.

Retraite intensive du Comité

Il est important pour moi de remercier pour l'organisation dans un endroit vraiment agréable à Vitznau. L'idylle cependant ne nous a pas empêchés de travailler dur. Nos discussions étaient très constructives et se sont déroulées dans une bonne atmosphère.

Après l'adoption définitive de la stratégie et du budget 2015, les points principaux de la discussion étaient le curriculum et l'accréditation définitive y relative ainsi que les critères et le règlement pour les admissions dans la période transitoire, qui est actuellement en préparation. Il était clair que, dans le contenu, il faut différencier entre les bases nécessaires pour la première formation et la formation postgrade ainsi que le processus organisationnel. Comme lors des diverses assemblées des membres et les colloques de la Charte sensuit également une discussion animée.

Commission des professions de la psychologie PsyCo

Depuis son introduction par le Conseil fédéral le 1er mai 2012, je représente l'ASP à côté des représentants/es des autres associations psy dans la PsyCo. En été, nous avons adopté le deuxième rapport d'activités 2013-2014, qui est téléchargeable comme document pdf sur le site internet de l'OFSP.

En tant que commission-conseil, la PsyCo traite toutes les questions techniques qui se posent dans la mise en œuvre de la LPsy. Nous conseillons le DFI (département fédéral de l'intérieur) et le Conseil fédéral dans toutes les questions correspondantes.

De plus, la PsyCo est l'instance de décision pour la reconnaissance des diplômes étrangers et le titre de formation postgrade dans le domaine des professions de la psychologie; elle examine l'équivalence des diplômes étrangers «sur dossier». Les diplômes étrangers et titre de formation postgrade reconnus par la commission ont la même validité en Suisse que les diplômes suisses correspondants.

Votre présidente
Gabriela Rüttimann



Informations du secrétariat

Protocole de l'Assemblée générale des membres du 20.9.2014

L'envoi du protocole aux membres se fait par courrier électronique. Si quelqu'un désire une version papier, prière de bien vouloir contacter le secrétariat. C'est avec plaisir que nous vous ferons parvenir un exemplaire par la poste. Le protocole est disponible sur notre site internet en allemand et français.

Changement d'adresse / Charte suisse pour la psychothérapie

C'est avec plaisir que nous prenons note de vos changements d'adresse et les transmettons à tarifsuisse. La Charte suisse a accès à notre banque de données; il n'est donc pas nécessaire de les communiquer également à Madame Miriam Marri.

Actualités – offre tierce personne

Ici vous trouverez les offres d'emploi et publications actuelles.

Agenda

N'oubliez pas de consulter régulièrement cette rubrique sur notre site internet qui contient diverses annonces sur des événements actuels, formations continues, congrès, etc.

Prestation: assurances

Sur notre site internet, rubrique „assurances« vous trouvez des informations sur nos offres d'assurance collective.

Suggestions, demandes, problème

Nous acceptons volontiers vos messages et les transmettons à notre Directeur et au Comité. Nous attendons avec impatience chacune de vos réactions.

Ursula Enggist | Patricia Fourati | Miriam Marri

► Nouveaux membres

Ben-David Nicole | Höschgasse 32 | 8008 Zürich

Disler Thomas | Wipkinger-Weg 20 | 8037 Zürich

Peter Giordano Ursula | Allmendstr. 17 | 3014 Bern

Calendrier

14.3.2015	Assemblée générale des membres, Olten	Mitgliederversammlung, Olten	Assemblea ordinaria die membri, Olten
25.4.2015	Formation continue section Suisse italienne	Fortbildung Sektion Ital. Schweiz	Formazione continua, Sezione della Svizzera italiana
26.9.2015	Assemblée générale des membres	Mitgliederversammlung	Assemblea ordinaria die membri
19.3.2016	Formation continue Suisse italienne	Fortbildung Sektion ital. Schweiz	Formazione continua, Sezione della Svizzera italiana

Sezione della Svizzera italiana



Si continua a lavorare sui vecchi dossier e a coltivare i nuovi sviluppi, ma ultimamente al tutto è stata impressa una certa accelerazione: La formazione continua è stata contrassegnata da un convegno sull'efficacia della psicoterapia promosso in collaborazione con l'Associazione ticinese degli psicologi e l'Organizzazione socio-psichiatrica cantonale, da una mattinata dedicata ad un confronto molto stimolante con il neurologo Dr. Fabio Conti e dal prosieguo dei seminari residenziali di mindfulness al Bigorio anche esclusivamente per psicoterapeuti. Le varie iniziative hanno portato ai risultati sperati.

A livello di accreditamenti federali definitivi l'ASP della Svizzera italiana si sta muovendo in modo parecchio attivo in stretta collaborazione con gli organi centrali dell'Associazione. In questo modo l'Istituto Ricerche di Gruppo con diversi partners svizzero tedeschi e romandi andrà a costituire un «prototipo di

accreditamento associativo». Questo è stato reso possibile dall'ottimo dialogo tra Istituti instauratosi negli ultimi venti anni in seno alla Charta.

Il progetto di «Scienza psicoterapeutica» (SPT/PTW) continua a svilupparsi sul nostro territorio con importanti e innovative collaborazioni con il privato e con il pubblico, in Svizzera e non. Questo in particolare ci ha permesso di creare un «Gruppo di ricerca» attivo dal mese di maggio. Altri dettagli seguiranno...

Nicola Gianinazzi, membro di comitato, responsabile per la politica professionale e i membri della Svizzera italiana

Section Suisse romande



Une vingtaine de psychothérapeutes (dont 8 psychothérapeutes ASP) ainsi que des thérapeutes d'autres approches de la santé se sont retrouvés pour la Journée de Formation continue organisée et offerte par l'ASP section romande. Sur le sujet de « la Normôse », notre conférencier le Dr psychiatre lausannois F. Wulliemier s'est montré captivant et d'une grande richesse théorique et pédagogique. Le repas de midi servi dans le magnifique cadre du Château de Bossey fut l'occasion de nombreux échanges réjouissants entre les participants de diverses sensibilités de pratiques et de convictions.

Sur le reste des activités de la section romande, il y a beaucoup de temps consacré à informer ou à répondre aux questions nombreuses des membres actuels ou futurs. Une certaine inquiétude habite les professionnels qui ont parfois du mal à se situer dans le paysage de la LPsy.

Lorsque l'information m'est parvenue, j'ai signalé à certaines institutions étatiques de santé que la discrimination qu'elles exercent entre psychothérapeutes ASP ou FSP n'est pas légale du point de vue de la LPsy. Cette équivalence de la dénomination 'psycho-

thérapeute reconnu au niveau fédéral' – quelle que soit l'association qui a délivré le titre de psychothérapeute – n'est regrettablement pas encore suffisamment comprise en suisse romande.

Je fais le projet de rencontrer dans les mois à venir les étudiants en faculté de psychologie pour leur présenter les bénéfices d'adhérer à notre association dès le début de leur future spécialisation postgrade en psychothérapie.

Je me réjouis d'avoir de plus en plus de contact direct avec nos membres romands.

Bruno de Raemy, Vice-président, responsable pour la politique de profession et prise en charge de membres en Suisse romande.

Nouvelles de la Charte suisse pour la psychothérapie

Le comité de la Charte s'est réuni trois fois cette année dans sa nouvelle composition. En sont membres : Peter Schulthess (président), Gabi Rüttimann (vice-présidente), Katrin Hartmann (membre), Peter Müller-Locher (président de la commission pour la gestion de qualité, CGQ), Mario Schlegel (président de la commission scientifique - CS) et Emil Stutz (directeur ASP avec voix consultative et rédacteur du procès-verbal).

La commission pour la gestion de qualité a terminé la troisième série de vérification de tous les membres de la Charte (cf. le rapport de Peter Müller-Locher dans Science psychothérapeutique, 2-2013, paru à la fin mars 2014). La question demeure ouverte de savoir si ces vérifications du respect des normes de la Charte doivent continuer à avoir lieu tous les 5 ans ou s'il serait préférable de calquer leur rythme à celui de la ré-accréditation par la Confédération (tous les 7 ans).

La commission scientifique va continuer à formuler des thèmes en rapport avec les résultats de l'étude de cas de la psychothérapie ambulatoire Suisse (PAP-S), qui seront traités lors des colloques scientifiques. Ces derniers servent aux échanges entre les institutions de la Charte concernant des questions scientifiques et les recherches menées par différents instituts. Rappelons que les colloques de la Charte sont ouverts au public, d'autres personnes que les délégués des institutions de la Charte peuvent y participer. Ils sont considérés comme des formations avancées (avec attestation). Ils ont lieu le samedi, dans les semaines 10, 26, 36 et 47.

Lors du colloque du 6 septembre, Peter Schulthess a présenté quelques résultats de cas de la psychothérapie ambulatoire Suisse : le rôle des méthodes de fidélité dans la psychothérapie. Il a insisté sur la question de savoir comment les thérapeutes des différentes approches thérapeutiques individuelles interviennent. Il a été constaté avec des enregistrements de séances, que sur toutes les écoles, la participation d'interventions spécifiques à chaque école varie entre 5 et 28%. Dans la presque totalité des approches, des interventions d'autres directions dépassent les interventions spécifiques des écoles (entre 15 et 28%). Une nette majorité des interventions sont, dans toutes les orientations, des interventions générales, autrement dit, celles qui se produisent dans pratiquement toutes les directions. Ce qui peut expliquer pourquoi les directions de thérapie ont un succès équivalent: les thérapeutes de toutes

les orientations impliquées font la plupart du temps la même chose. En tout cas, il a été constaté qu'il n'y a pas de corrélation entre la fidélisation des méthodes et le succès de la thérapie, du moins pas directement. La fidélisation des méthodes peut cependant jouer un rôle indirect: les thérapeutes doivent ajuster leurs mesures à la fidélisation des méthodes et aux besoins des patients/es. Il semble, que des patients/es avec une maladie psychique grave compliquent l'alliance thérapeutique, dans laquelle des thérapeutes expérimentés et plus compétents réduisent l'ampleur des interventions spécifiques apprises en faveur des interventions non spécifiques (général). Ils payent plus d'attention à la construction de la confiance de la part des patients/es et à améliorer le climat de travail perturbé, ce qui conduit à une stabilisation de la relation de travail avec eux. Ces résultats encouragent bien entendu une réflexion approfondie, aussi pour la conception de filières postgrades.

Un thème important de nos réunions a bien sûr été la procédure d'accréditation auprès de la Confédération. Il faut se demander quel sera le rôle assumé dans ce cadre par la Charte et par l'ASP. Une délégation du comité (Gabi Rüttimann, Peter Müller-Locher et Peter Schulthess) a approfondi ce thème dans le cadre d'un groupe de travail. Quatre modèles peuvent être envisagés : A) les instituts jouent le rôle d'institution responsable au moment de demander l'accréditation de leur filière. B) Les instituts nomment l'ASP en tant qu'organisation responsable et demandent l'accréditation de leur filière en collaboration avec cette dernière. C) Quelques instituts s'associent à la fois pour organiser une filière (par ex. en psychothérapie des profondeurs ou en psychothérapie humaniste), nomment l'ASP en tant qu'organisation responsable et collaborent avec cette dernière pour faire accréditer ces filières et D) L'ASP demande l'accréditation de son curriculum modulaire pour qu'à l'avenir il demeure possible d'organiser des filières modulaires non conventionnelles (ce qui correspond aux souhaits de l'OFSP et qui est particulièrement important pour la Suisse romande et le Tessin). Un colloque bien fréquenté a été organisé à ce sujet le 28 juin, au cours duquel ces différents modèles ont été présentés et débattus. Tous semblent faire sens et une enquête consultative a montré que les instituts choisiraient l'une des quatre variantes, sans véritable préférence. C'est pourquoi les modèles

Auteur et correspondance

Peter Schulthess est président de la Charte suisse pour la psychothérapie et membre du comité ASP. Courriels à : praesidium@psychotherapiecharta.ch

font actuellement l'objet d'une réflexion plus poussée et d'une concrétisation. Lors du colloque du 6 septembre ces modèles ont été approfondis.

PAP-S : Le groupe responsable de la PAP-S continue à évaluer les données et à rédiger des articles destinés à différentes revues scientifiques. Les résultats de l'étude sont également présentés lors de congrès internationaux, dans des perspectives variables. Ces activités sont mentionnées sur le site web de la PAP-S : www.psychotherapieforschung.ch. Une publication finale des résultats pertinents et des articles en question est en préparation ; l'ouvrage doit sortir sous la forme d'un livre fin 2015. Le livre « PAP-S-Rating Manuel » est paru à la fin de l'été. Il présente les 100 interventions qui ont été mises en oeuvre pour la PAP-S, de sorte que des « évaluateurs » indépendants, qui ont été formés pour reconnaître ces interventions sur la base des enregistrements, puissent juger quelles interventions étaient utilisées dans ces séances. Ils ne savaient pas à quelle orientation de thérapie le thérapeute appartenait. Le manuel est téléchargeable électroniquement sur le site web de recherche de la Charte ou peut être commandé sous forme de papier auprès du secrétariat.

La filière universitaire en psychologie psychothérapeutique, organisée en collaboration avec l'université du Danube à Krems, sera close en août 2014 (elle devait enseigner un savoir de base pertinent du point de vue de la psychothérapie à des personnes n'ayant

pas fait d'études de psychologie ou de médecine). Quelques personnes feront leurs examens finaux en février 2015. Les candidats qui n'ont pas fait d'études de psychologie (option principale) mais qui ont déjà commencé une formation en psychothérapie avant l'entrée en vigueur de la loi sur les professions de la psychologie (ceci dans un institut accrédité à titre provisoire et reconnu par la Charte) peuvent bénéficier du règlement transitoire contenu dans la LPsy. A condition qu'ils obtiennent leur diplôme avant la fin mars 2018, ils auront droit au titre de « psychothérapeute reconnu au niveau fédéral » et pourront se faire inscrire au registre professionnel.

L'élaboration par l'OFSP du registre professionnel a pris du retard. On ne s'attend pas à ce qu'il soit prêt et accessible avant 2016.

Les personnes qui ont fait des études de psychologie à l'étranger et qui souhaitent suivre une filière suisse accréditée à titre provisoire doivent d'abord demander à la commission fédérale des professions de la psychologie de confirmer que leur diplôme est équivalent à un diplôme acquis dans une université suisse. Celles qui ont fait une formation postgraduée à l'étranger et qui souhaitent avoir une activité psychothérapeutique en Suisse, doivent demander à la commission en question de confirmer que la filière qu'elles ont suivies est équivalente à une filière suisse. La commission a élaboré une procédure de vérification applicable aux requérants.

35ème assemblée des membres de l'ASP du 20 septembre 2014 au Volkshaus de Zurich

Environ 50 personnes s'étaient rassemblées ce samedi dans la salle jaune du Volkshaus de Zurich pour la première assemblée des membres de l'automne ASP/Charte. Comme l'après-midi avait aussi lieu l'assemblée de l'automne de la Charte, de nombreux représentants/es des instituts se trouvaient parmi les personnes présentes, ce qui nous a ravi.

Oui à la nouvelle stratégie ASP

La nouvelle stratégie de l'ASP a déjà été présentée ce printemps aux membres individuels et collectifs et a été décrite en détail dans le no 52 d'à jour. Après que les suggestions et ajouts souhaités aient été intégrés dans le document, celle-ci a pu être portée en votation

et a été acceptée à l'unanimité par les personnes présentes. La stratégie servira de base au Comité et à la direction pour les prochaines planifications annuelles et les actions.

Des questions additionnelles ont été posées sur les filières des sciences de la psychothérapie (SPW) mentionnées dans la stratégie et qui sont déjà en vigueur de diverses manières dans différents pays européens. Ainsi ils existent par exemple en Allemagne et en Autriche des cours universitaires dans lesquels sont intégrées les études de base ainsi que la formation postgrade. En Grande-Bretagne, les études de base et la formation postgrade sont liées, tandis qu'en Italie (Milan) seulement des études de base sont offertes.

Oui au budget 2015

Pour la première fois, les membres présents ont eu l'occasion d'approuver le budget pour l'année à venir. Pour des raisons de délais, ceci n'était pas possible auparavant, respectivement seulement plus tard, étant donné que l'assemblée de l'ASP n'avait lieu qu'une fois par année au printemps, alors que nouvellement celle-ci aura lieu au printemps et en automne. Comme la fusion de l'ASP et la Charte ne peut être représentée qu'à la fin de l'année, aucun bilan ne peut encore être présenté.

L'écart par rapport au budget 2014 concerne les cotisations des membres en baisse, qui contrastent avec le nombre croissant des membres. Ceci s'explique par une différence des catégories des membres. La fusion de l'ASP et la Charte a conduit obligatoirement à une augmentation des honoraires. En outre, les commissions ont été changées. Vu que le cursus à l'université de Krems est terminé, ces revenus tombent. Une question reste encore ouverte, s'il y a d'autres possibilités pour des gains. Le directeur souligne cependant que l'ASP est une association à but non lucratif et ne veut donc qu'avoir des chiffres dans le noir. Un aspect important reste l'acquisition de membres. Après ces explications le budget est aussi approuvé à l'unanimité. Une question qui a été soulevée concerne la médiation de places de thérapie et si celle-ci ne peut pas être intégrée dans la cotisation des membres. Bien que ce soit le souhait exprimé de l'ASP, les préparations ne sont pas encore achevées. Aucuns chiffres sur la médiation de places de thérapie ne sont disponibles. Ceux-ci ne peuvent pas être rassemblés vu, qu'en raison de la protection des données, on ne peut pas clarifier si les recommandations des thérapeutes sont prises en considération par les demandeurs et si oui, quel/quelle thérapeute est consulté, étant donné que le demandeur reçoit souvent les noms de plusieurs psychothérapeutes.

Congrès interdisciplinaire: émancipons-nous!

Peter Müller Locher recommande aux personnes présentes le congrès interdisciplinaire „Émancipons-nous!“ de la Charte suisse pour la psychothérapie du 7 et 8 novembre. De plus, il se réfère au texte de la raison de ce congrès, qui est annexé au programme. La veille de ce congrès, après une introduction dans la conception du «World Cafe», tous les participants seront invités à poursuivre spontanément et libre souhait à des questions sur l'histoire et le présent de la propre socialisation et émancipation.

Samedi, dans une série d'exposés, la question sera posée, comment différentes disciplines scientifiques cultivent aussi bien la socialisation que l'émancipation des gens et à travers comment la psychothérapie

contribue au développement et renforcement du psychisme. Le congrès sera complété par une table ronde des conférenciers et une conclusion finale. Les inscriptions sont possibles aussi bien au secrétariat de la Charte à Coire, Tel. 081 250 35 73 E-Mail sekretariat@psychotherapie.ch, qu'en ligne sous : www.psychotherapiecharta.ch.

Informations sur la situation des caisses maladie

La présidente informe sous divers, en raison du grand intérêt, de l'état du développement par rapport à l'inclusion de la psychothérapie dans l'assurance de base, mais ne souhaite pas de discussion pour raison de temps. Entretemps, une nouvelle audience a eu lieu à l'Office fédéral de la santé (OFSP) concernant le changement de modèle de psychothérapie déléguée à une prescrite. Les personnes présentes à cette audience sont d'accord sur ce changement de modèle. L'objectif de ce modèle de prescription est, que tous les médecins peuvent prescrire une psychothérapie, de sorte que les psychothérapeutes fassent le diagnostic et peuvent facturer via l'assurance maladie de base.

L'OFSP ne s'est pas exprimé sur la façon dont elle voyait concrètement le modèle. La question qu'il se pose est la suivante: que faudrait-il en plus de la reconnaissance au niveau fédéral afin de pouvoir prescrire? Une fois de plus il a été souligné, que les frais ne pouvaient pas augmenter sauf si une amélioration significative des soins pouvait être démontrée. Tout de même d'autres prises de position pouvaient être déposées jusqu'à mi-septembre.

L'ASP défend clairement la prise de position que tous les médecins doivent pouvoir prescrire, pas seulement les psychiatres. En outre, une expansion quantitative sera nécessaire, vu que cela n'est pas possible autrement. Une structure tarifaire doit être élaborée avec toutes les parties, afin qu'elle puisse être présentée le moment venu. De plus, il existe un consensus qu'il ne faut qu'un seul tarif pour la psychothérapie (psychiatrique et non-médical, psychothérapeutique équivalent) et que celui-ci doit être plus élevé que la psychothérapie déléguée. Dans le cas d'une introduction du modèle de prescription, les autorisations de pratique antérieures conserveront en tout cas leur validité. De toute façon il faudra beaucoup de patience pour tous les intéressés jusqu'à ce que ce changement de modèle se réalise. La présidente tiendra les membres informés.

Afin de combler la pause jusqu'au début de la séance de la Charte, l'ASP a convié les participants à un dîner au Volkshaus, à la fin de l'assemblée des membres. Dans une atmosphère détendue des conversations intéressantes se sont développées aux tables hétéroclites.

Marianne Roth

Interview avec un membre ASP



Quelles sont les raisons qui vous ont incité à choisir la profession de psychothérapeute ?

Comprendre les gens m'a toujours remué. Si je compare la vie à un théâtre, ce qui se passe derrière les coulisses est pour moi souvent plus captivant que l'histoire elle-même. Ou du moins elle n'est pas complète. Quand je suis assise dans le public, je peux seulement imaginer le reste derrière, qui est laissé à notre fantaisie et spéculation. Le spectacle du théâtre est peut-être parfait et fascinant, mais il y a encore tellement de choses qui va avec : quelqu'un écrit une pièce, la régie cherche les acteurs, il faut des costumes, des coulisses, de la musique et aussi un public. Chaque figure individuelle avec son histoire est intéressante. Et chacun a une scène intérieure personnelle. En quelque sorte ils agissent tous ensemble. C'est un jeu d'alternance très dense que je peux regarder sous différents angles.

Ce qui me plaît dans cette profession, c'est la possibilité d'en apprendre plus sur les arrière-plans et aussi de collaborer derrière les coulisses. En tant que maîtresse d'école, j'avais affaire à un grand groupe, les arrière-plans étaient trop nombreux, pour que l'on puisse les prendre exactement dans le champ visuel. En tant que journaliste, je pouvais déjà regarder un peu en «off» et j'ai eu envie de plus.

À cause d'une grande crise de la vie, j'ai commencé à 35 ans une psychothérapie, qui ne m'a pas seulement sortie de la crise et de la dépression, mais m'a aussi fait clairement comprendre que je devrais peut-être encore étudier la psychologie. Cette expérience était centrale. Cependant, pendant plusieurs années encore cela me semblait un rêve lointain.

Quels sont votre parcours professionnel et votre formation ?

J'ai commencé concrètement une formation de psychothérapeute à 43 ans seulement. Jusqu'à ce que j'en arrive là, j'ai suivi de 16 à 21 ans le séminaire des enseignants et j'ai ensuite enseigné pendant une année une classe de 5ème. Puis j'ai commencé mes études avec comme matière principale la philologie allemande et comme matières secondaires la critique littéraire et l'histoire de l'art. Pour les financer, je travaillais à côté de mes études dans une rédaction de journal, au début dans diverses fonctions rédactionnelles, plus tard en tant que journaliste. Vu que la psychologie signifiait des études à plein-temps, cette porte m'est restée fermée. Dans la littérature j'ai déjà trouvé beaucoup de ce que je cherchais. Mais il y avait aussi à rattraper quelque chose que je n'avais

pas appris dans le séminaire des enseignants : le latin. C'est ainsi qu'à 30 ans je suis devenue lic. phil. I et je pouvais maintenant travailler aussi en tant qu'éditrice, il y a eu quelques offres intéressantes et aussi des emplois par exemple à l'Office fédéral de la culture, à l'école professionnelle, dans le service linguistique de la chancellerie d'état.

Mais de plus en plus le contact étroit avec les gens me manquait, il restait trop superficiel et avait – pour rester dans l'image du théâtre – toujours lieu sur la scène. Par un évènement majeure de la vie, mon voyage de la vie a continué pour quelques années avec comme centre principal mon propre monde intérieur. Le travail m'assurait la survie et la recherche de mes tâches dans le monde continua. Grâce à ce voyage intérieur elle a obtenu des contours plus clairs. Mais cela a duré encore quelques années, jusqu'à ce que le temps soit venu pour faire les prochains pas. Je voulais donc quand même étudier la psychologie à savoir dans la direction psychologie des profondeurs.

Déjà lors de l'interview pour l'admission à l'institut C.G. Jung, il a été encore et toujours souligné combien est coûteuse cette formation et comme il était difficile de prendre pied professionnellement, entre-autre parce que des changements dans la politique professionnelle (loi sur les professions de la psychologie) et éducative (réforme de Bologne) étaient en cours, ce qui rendaient les choses encore plus difficile dans le futur pour des personnes qui change de cap. En ce temps-là il existait encore la possibilité des soi-disant études complémentaires, qui étaient proposées parallèlement aux différentes formations postgrades de la psychothérapie par la Charte suisse pour la psychothérapie. Cette filière a été proposée en outre en 2005 pour la première fois comme cursus de maîtrise, juste comme je terminais avec les études complémentaires. Et j'appartenais finalement à ces premiers diplômés avec un maîtrise en psychologie psychothérapeutique. Ceci est seulement un exemple, comme toujours de nouvelles portes et de nouveaux chemins souvent d'une façon miraculeuse, où de prime abord ne se voyaient sur le chemin que des difficultés et des obstacles.

Les études complémentaires sont devenues un maîtrise et – moins réjouissant – l'ISAP se séparait de l'institut C.G. Jung, un jour, encore avant l'obtention du diplôme, je n'avais plus de moyens financiers et malgré tout, une solution s'est trouvée à la fin pour tout. Au printemps 2011 j'ai obtenu mon diplôme en tant que psychologue analyste de l'ISAP.



Travaillez-vous en tant que psychothérapeute indépendante ou pratiquez-vous également la psychothérapie déléguée ?

Il y a eu plusieurs tentatives pour travailler dans un cabinet privé. Je les ai vécues de manière frustrante et décourageante, cela nécessite un souffle persévérant, en particulier aussi financièrement. Mon plus récent projet de cabinet vient de se terminer en août. J'avais fait encore deux tentatives au cours de la partie pratique de ma formation. Entretemps, j'ai complètement abandonné cette idée.

Dans notre travail avec les personnes, nous plongeons dans beaucoup de mondes et d'énergies différents, parfois pas très faciles. Nous avons aussi besoin de notre temps pour resurgir. Et cela ne se fait pas d'un claquement de doigts. Du temps pour réfléchir à travers la supervision, intervision et formations continues, du temps pour changer de champs de vision et de perspective, du temps pour vagabonder pour éviter la surcharge et l'épuisement pour le corps, l'âme et l'esprit. Avoir un emploi en plus d'un cabinet privé me

demandait trop d'énergie et cela m'empêchait de faire beaucoup de choses qui me donnaient de la force. Depuis juin 2013 je travaille à temps partiel en tant que psychothérapeute au centre de réhabilitation de Bâle pour les paraplégiques et les blessés du cerveau dans le service de la psychologie. Là j'ai trouvé ma place dans une équipe de psychothérapeutes et neurologues. Je m'y sens très bien et c'est le cadre idéal pour pouvoir me concentrer pleinement à l'essentiel de mon travail. J'en suis très reconnaissante.

Exercez-vous une autre profession, en sus de la psychothérapie ?

De temps en temps je révise des textes, par exemple des travaux de diplôme. À l'avenir, j'aimerais bien de nouveau travailler dans cette direction et en général lire et écrire davantage.

Si oui, quelle est votre motivation ?

La langue est pour moi le lien et ceci de différentes façons. Pouvoir travailler de temps en temps intensivement avec la langue en soi me remplit de joie. Cela

► Ursula Dubs

Habite à : Münchenstein

Membre ASP depuis : 2013

Travaille comme : Psychothérapeute

était également toujours le cas pendant les études. Dans la vie professionnelle de tous les jours, il manque cependant souvent le temps et l'énergie pour cela.

Quelle est votre spécialisation ?

La thérapie des traumatismes est la direction qui me préoccupe le plus, dans ce domaine j'ai aussi fait la plupart des formations postgrades et continues. Beaucoup de problèmes, avec lesquels nous avons à faire dans les entretiens thérapeutiques, résultent d'un traumatisme.

Mais aussi le travail avec les rêves et l'art-thérapie sont d'autres domaines spécialisés.

Etes-vous satisfaite de votre situation professionnelle ?

Oui, momentanément et par chance je vais bien, ce qui n'était pas toujours le cas ces dernières années. Comme par exemple en automne 2012, après trois ans dans un stage postgradué, j'étais pendant environ une demi-année au chômage. Entretemps, la loi sur les professions de la psychothérapie, avec ses dispositions transitoires, a amélioré la perspective d'une autorisation de pratique pour les débutants tardifs et les personnes qui ont changé de direction. Cela m'a encouragée pendant mon chômage d'essayer encore une fois avec un cabinet privé. Mais quand j'ai entendu le printemps dernier que les négociations tarifaires de l'Office fédéral de la santé pour l'inclusion de la psychothérapie dans l'assurance de base prévues pour 2014 étaient reportées à une date indéfinie, cela m'obligea à jeter l'éponge. Si la caisse maladie ne prend pas en charge ou seulement une partie de la thérapie chez un ou une psychothérapeute, la plupart des personnes vont se tourner là où leurs thérapies seront prise en charge dans leur totalité, donc un/une psychiatre.

Y a-t-il quelque chose que vous souhaiteriez voir changer ?

Une autre disposition des prestations de l'assurance maladie à la psychothérapie est nécessaire. En ce qui concerne les négociations tarifaires, la profession médicale et les psychothérapeutes se font encore face comme des ennemis. Alors qu'à mon avis il ne s'agit pas seulement d'accorder plus de moyen financier aux psychothérapeutes, mais de reconnaissance en tant que profession autonome, qui collaborent éventuellement avec des médecins, mais pas en tant qu'employé (délégation) mais en tant que mandant. Je trouve le terme de « psychothérapie non-médicale » discriminatoire, il en dit long sur la situation politique professionnelle insatisfaisante.

Y a-t-il quelque chose que vous souhaiteriez de la part de l'ASP ?

Il y a une quantité de travail politique professionnel à faire pour les psychothérapeutes. Dans ce travail de lobby nous sommes encore très jeunes et inexpérimentés par rapport à la profession médicale et il nous manque aussi la confiance en soi. Les forces des différentes associations doivent absolument être réunies. Les sous-associations régionales au sein des associations pourraient, par des discussions et des actions, avoir probablement un effet renforçateur et unificateur.

Je voudrais être informée par mon association sur les discussions et développements politiques en cours. À mon avis, avec le courrier électronique et le site internet, cela ne devrait causer aucun gros problème.

Pensez-vous qu'en tant que groupement professionnel, l'ASP vous représente et vous respecte ?

Je ne peux pas vraiment répondre, car je n'y suis que depuis une année. Mais durant ce laps de temps, j'ai l'impression que je suis bien représentée et respectée dans l'ASP.

Quelle est votre vision dans votre travail quotidien ?

Si dans notre système de la santé, et spécialement la psychothérapie, était comprise et pratiquée généralement comme soins de santé au lieu d'une lutte contre les maladies et les symptômes, on économiserait beaucoup d'argent et on ferait beaucoup pour le bien-être. Les conseils professionnels des psychothérapeutes devraient être pris beaucoup plus naturellement en compte exactement comme ceux d'autres spécialistes des soins de la santé. Les généralistes devraient pouvoir être en mesure d'évaluer, quel soutien et quelles clarifications sont nécessaires dans chaque cas.



Fede e psicoterapia

Intervista al membro di comitato: Nicola Gianinazzi
Intervistatrice: Veronica Baud

Con la nuova Legge le cose sono cambiate per un teologo che desiderasse intraprendere una formazione in PT?

Da un certo punto di vista certamente, le cose cambiano, ma evolvono pure: molto dipenderà da quanto sapranno recepire della Riforma di Bologna non solo le facoltà di psicologia, ma anche quelle di teologia, filosofia, scienze culturali, ecc. In questo senso la LPPsi potrebbe addirittura risultare di stimolo alla creatività ed a quelle forze più dinamiche in ambito professionale, accademico e della ricerca.

Quindi non ti vedi un po' come una specie in via di estinzione?

No, tutt'altro... Del resto da parte umanistico-teologica l'interesse per la psicologia e la PT era e rimane ancora piuttosto ampio, ma pure tra colleghi e altri professionisti incontro la medesima curiosità e addirittura sforzi formativi volti ad integrare formazioni strettamente naturalistiche.

Il tuo percorso da «frate» a PT lo intendi allora come non così fuori dal comune?

Infatti: credo che ognuno debba poter vivere fino in fondo la propria storia, superando sfide e cambiamenti per scoprirvi un fil rouge... Questa è un po' la mia spiritualità (premessi che frate non vuol dire prete e teologo non vuol dire bigotto), per cui mi è sembrato e mi pare sempre di più che sia molto connaturato al teologo-filosofo interrogarsi riguardo alla ragionevolezza del mistero ed allo psicoterapeuta esplorare con i propri pazienti le dimensioni affettive spesso assai poco razionali e non riducibili a mere spiegazioni o meccanismi. Insomma da teologo ero molto orientato alla biologia e da psicoterapeuta alla filosofia...

Cosa ti aveva spinto a suo tempo a farti frate francescano?

Oggi dire cosa mi ha motivato, mosso, chiamato a farmi frate sarebbe oltremodo complesso, intimo e piuttosto lungo da raccontare, ma credo di poterne riassumere alcuni elementi accennando alla solidarietà, all'impegno nel volontariato e nei paesi in via di sviluppo con le sue dimensioni poli-

tiche, democratiche ed economiche. Scegliere di vivere poveramente in fraternità è stato un grande ideale che ho anche in parte realizzato, incontrando limiti miei e istituzionali, come in tutte le cose. Vivere da «fratello laico» offriva enormi possibilità di formazione e inserimento in contesti differenti non clericali, nonché una certa libertà di poter lasciare l'Ordine senza eccessivi vincoli e difficoltà giuridiche. Credo che – come in Oriente – potrebbe costituire una bella opzione anche per l'Occidente, ma è una tendenza che non si impone in quegli anni.

Perché in un secondo tempo hai cambiato idea e sei diventato psicoterapeuta? Quali sono state le motivazioni?

Per me spiritualità come ascolto ed apertura, contemplazione ed azione, significa tuttora intuire progetti e cercare di costruire dentro e attorno a me. Dopo diversi anni di studio della filosofia, della teologia pratica-politica, della psicopatologia, ecc. e di impegno all'estero e in Svizzera a livello di animazione socio-culturale, mi è capitato di sentire nuove progettualità e aperture. Dal lavoro con e nei gruppi sono passato alle dinamiche di gruppo ed alla psicoanalisi di gruppo... da lì il passo alla psicoterapia è stato breve. Un'attività non escludeva l'altra e non vi erano particolari conflitti interni o esterni tra l'essere frate e lavorare come psicoterapeuta. Chiaramente quando accanto al progetto grupale della fraternità è apparso all'orizzonte quello della coppia e della famiglia ho dovuto decidere di cambiare la mia forma di vita ancora una volta.

Ci sono esperienze e saperi che hai raccolto come francescano e che sono entrate a far parte anche del tuo lavoro come psicoterapeuta?

Lavorare in Brasile in una favela, incontrare giovani e bambini in difficoltà anche in Svizzera, convivere con anziani spesso malati somaticamente e psichicamente, incontrare barboni, emarginati e persone in ricerca che frequentano i conventi, la direzione spirituale, ecc. comporta il fare esperienza di quanto si incontra anche nella professione di psicoterapeuta... Direi in fondo di aver potuto fare molta esperienza con pochi concetti, la quale ha costituito a mio avviso una buona base per l'apprendimento teorico successivo.

Le tematiche spirituali sono più presenti nel tuo lavoro, forse addirittura più frequentemente che presso altri per il fatto che tu abbia una base spirituale?

Trovi la spiritualità importante per la tua attività di psicoterapeuta?

Non credo, anzi: la dicotomia tra spirito e cosiddetta «materia» credo si stia sempre più superando... cosa vuol dire avere una base spirituale, cristiana, francescana se non appassionarsi per gli uomini e le donne che incontriamo nella vita o incuriosirsi per la natura e le scienze?

Questo credo sia presente in me come in molti altri colleghi, altri porranno accenti più forti su altri aspetti, ognuno li vive con il proprio stile personale, nel contesto della propria soggettività, e sappiamo che questa gioca un ruolo importante nella relazione terapeutica.

Contemplare, meditare, studiare, agire, lavorare costituiscono dimensioni duali non dualistiche della vita. La spiritualità francescana infatti si definisce come particolarmente «incarnata» e «inserita» e ha risvolti immediati sia sul piano politico che ecologico. Questo credo mi sia rimasto, ma forse era in parte anche già mio ed è cresciuto con me: una marcata allergia per i monopoli e la cattiva gestione del potere, degli stili di vita e della cultura. D'altro canto oserei dire «evangelicamente» e psicoanaliticamente di sapere di farne parte: penso in particolare alla perla di saggezza de «la pagliuzza nell'occhio altrui e la trave nel proprio occhio» e ai meccanismi di difesa proiettivi. La contraddizione mi sprona ad esplorarla ed in essa nasce anche un probabile senso di continuità con la mia passione per la politica (professionale ora), per il lavoro in équipe, la ricerca interdisciplinare e innovativa. Non da ultimo mi ispira la dimensione anche «misteriosa» della questione cervello-mente e la sua irriducibilità alla sola materia ed al solo spirito.



«à jour»

Verbandsnachrichten, Aktuelles für ASP-Mitglieder, Informationen zur Berufspolitik, Briefkasten zu Praxisfragen, Veranstaltungskalender.

Nouvelles de l'association, actualités concernant la politique professionnelle, questions au quotidien de la pratique, calendrier des manifestations, etc.